

Le 3 mai 2023

## **Délibéré suite à l’audition de la cheffe du service statistique ministériel du ministère de l’enseignement supérieur et de la recherche**

L’Autorité de la statistique publique (ASP) a auditionné le 23 mars 2023 la sous-directrice des systèmes d’information et des études statistiques (Sies), en présence du chef du service de la coordination des stratégies de l’enseignement supérieur et de la recherche, auquel le Sies est rattaché. Cette audition prend place après une réorganisation survenue suite à une mission de l’Inspection générale de l’enseignement supérieur et de la recherche et à la nomination d’une nouvelle responsable à la tête de ce service.

La sous-direction des systèmes d’information et des études statistiques (Sies) est rattachée à deux directions générales, la Direction générale de l’enseignement supérieur et de l’insertion professionnelle (DGSIP), et la Direction générale de la recherche et de l’innovation (DGRI), comme le service au sein duquel elle exerce ses missions. Celles-ci sont réparties dans quatre départements, dont deux sont centrés autour des grandes thématiques statistiques et d’études propres au ministère, dans les domaines respectifs de l’enseignement supérieur et de la recherche, tandis que les deux autres traitent des sujets transversaux, tels que les systèmes d’information, les outils d’aide à la décision, et le suivi de l’emploi scientifique.

L’ASP a constaté que le SSM remplit ses missions dans le respect du Code des bonnes pratiques de la statistique européenne. Il a noué de nombreuses coopérations avec d’autres composantes du service statistique public, au premier rang desquels le SSM de l’Éducation nationale (la Depp) et l’Institut national de la jeunesse et de l’éducation populaire (Injep), du fait des liens historiques et thématiques existant entre ces services. Les partenariats se sont aussi développés avec la Dares, SSM du ministère chargé de l’emploi, pour la mise en place du panel Insuper, qui rapproche les données individuelles relatives aux étudiants du supérieur des informations concernant leur insertion dans l’emploi, ainsi qu’avec la Drees, SSM du ministère chargé de la santé et des solidarités, au sujet des formations aux professions sanitaires et sociales. Les coopérations engagées par le Sies incluent aussi le SSM du ministère de la culture, celui de l’agriculture, et plus récemment la DGFiP pour l’établissement des statistiques sur le crédit

impôt recherche (CIR). Le Sies a ainsi accès à un grand nombre de sources lui permettant de disposer d'un système d'information élargi.

Un cadre de concertation a récemment été mis en place pour élaborer le programme de travail annuel du Sies, en y associant les différents interlocuteurs internes au ministère, de façon à prendre en compte au mieux leurs besoins.

L'ASP salue ces évolutions et en particulier le lancement par le Sies de plusieurs investissements majeurs utilisant l'appariement de différentes sources de données, souvent en collaboration avec d'autres services statistiques ministériels. C'est notamment le cas pour le projet Inersup, appelé à connaître de nouveaux développements et qui répond à une forte demande des pouvoirs publics. L'élargissement du suivi longitudinal des trajectoires des étudiants est en outre pour le Sies un enjeu important, au-delà de la seule publication des indicateurs sur les taux d'emploi à la sortie de l'enseignement supérieur.

L'ASP a cependant noté que si les besoins internes au ministère sont bien identifiés, la concertation avec les utilisateurs externes reste à organiser et développer, de même que la gouvernance d'ensemble de la production statistique au sein du ministère, à laquelle d'autres directions d'administration contribuent également.

Un objectif à retenir devrait en outre consister à développer les productions et études statistiques relatives au domaine de la recherche, avec un rééquilibrage à opérer dans l'activité du Sies entre les thématiques concernant l'enseignement supérieur et celles ayant trait à la recherche.

L'ASP a également noté que face à ces enjeux, le service statistique fonctionne aujourd'hui avec des effectifs permanents limités et une forte proportion de statisticiens vacataires, stagiaires ou apprentis, ce qui lui confère une fragilité certaine, eu égard à la progression du volume de sa production statistique et des demandes d'analyses et d'études qui lui sont adressées. Une consolidation de ses effectifs, suite au premier renforcement intervenu pour l'extension du panel Inersup, serait à cet égard souhaitable et devra être suivie dans la durée.